



Recrutement d'un(e) Chargé(e) de Mission ARCHITECTURE

* *

Description de la structure :

Organisme assumant des missions d'intérêt public, le CAUE a été créé par le Conseil Départemental de l'Isère en 1979 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Géré par un Conseil d'Administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'État, les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs de l'aménagement.

Il exerce ses activités, dans le cadre des quatre missions définies par ses statuts.

Le CAUE rassemble des chargés de missions en architecture, paysage et urbanisme. Son approche est pluridisciplinaire et son statut exclut toute mission de maîtrise d'œuvre.

De la petite à la grande échelle, pour le particulier ou pour la collectivité, l'objectif du CAUE est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable.

Les quatre missions définies par les statuts :

Conseiller les collectivités

Être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Conseiller les particuliers

Fournir aux personnes qui désirent construire, rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Former

Contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement.

Informier / sensibiliser

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Description du pôle Architecture :

Le pôle Architecture est composé actuellement de 5 personnes.

En lien avec les autres pôles métiers du CAUE, le pôle Architecture réalise les missions suivantes :

- Recevoir les sollicitations des collectivités et planifier les interventions ;
- Conseiller et accompagner les collectivités dans le cadre de leurs projets (ingénierie de définition) ;
- Organiser des ateliers, participatifs ou non, des rencontres, des réunions, etc. ;
- Informer / sensibiliser un large public ;
- Informer / sensibiliser les maîtres d'ouvrages / les porteurs de projets / développeurs / collectivités territoriales / partenaires, etc., par la mise en place d'événements (conférence / exposition, visites, voyage d'études, salon, etc.) ;
- Produire et publier des documents d'analyse territoriale ou thématique ;
- Former différents publics dans le domaine de l'architecture en partenariat avec d'autres CAUE ou d'autres structures extérieures : État, partenaires techniques (UDAP, AGEDEN, ALEC, etc.) bureaux d'études, etc.

Description du poste :

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire et sous l'autorité de sa hiérarchie, le(la) chargé(e) de mission interviendra plus particulièrement sur les missions suivantes :

- Accompagner des collectivités et assurer un conseil dans le cadre de l'ingénierie de définition ;
- Représenter le CAUE, par délégation de la Direction, dans certaines commissions techniques ;
- Rendre compte de ses dossiers ou de ses actions en réunion de pôle ou auprès de la hiérarchie ;
- Être force de proposition pour l'organisation de ses missions ;
- Participer à la transversalité entre les pôles pour l'accompagnement de projet pluridisciplinaire.

Profil recherché :

-> Expérience dans les missions de conseil aux collectivités dans un CAUE appréciée.

Savoir :

- Diplôme niveau bac+5 dans les champs d'activité de l'architecture,
- 2 ans d'expérience professionnelle minimum (dans le domaine de la maîtrise d'oeuvre, entre autres)
- Expérience dans les missions de conseil aux collectivités appréciée.

Savoir-faire :

- Qualité de l'expression orale, écrite et graphique,
- Compétences en matière :
 - d'observation, d'étude, d'analyse et d'évaluation,
 - de diagnostic et prospective de territoire,
 - de spatialisation des projets de territoires et de planification stratégique,
 - pédagogie et diffusion / vulgarisation de savoirs.
- Compétences en matière de patrimoine appréciées.

Savoir-être :

En lien avec les missions du CAUE, des compétences dans le cadre de "la posture de conseil" : compétences en matière d'écoute, de prise de recul, de pédagogie, de bienveillance et de disponibilité.

Autres : facultés d'adaptation, de réactivité, de rigueur, d'organisation.

Conditions :

Contrat à Durée Déterminée 1 an - Temps complet

Période d'essai : 1 mois

En vertu des statuts du CAUE, le(la) salarié(e) ne pourra exercer, dans le département de l'Isère, aucune activité personnelle concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage ou l'environnement, à l'exception des tâches d'enseignement et de formation permanente.

Lieu de travail : 22 rue Hébert – 38000 Grenoble

Equipements :

- Un bureau partagé en open space
- Un ordinateur portable et un téléphone portable
- Logiciels : suite adobe dont InDesign indispensable, Qgis apprécié,

Des véhicules de location sont situés à proximité pour les déplacements réguliers sur le département de l'Isère, parfois en soirée la semaine ou certains week-end.

Permis B indispensable.

Rémunération : selon la convention collective des CAUE

Candidature :

Date limite de candidature : 15 novembre 2022

Poste à pourvoir au 2 janvier 2022

Candidature à adresser par mail (CV, lettre de motivation, book synthétique) à l'attention de Madame La Présidente à l'adresse : michelle.soma@caue-isere.org

Contact :

Michelle Soma

Responsable pôle Administratif

04 76 00 02 22